

## A qui profite l'opposition Privé-Public ?



Après avoir opposé les salariés du secteur privé et du secteur public, ce qui nous a valu la mise en place de la réforme Fillion en 2003 et les conséquences que nous connaissons tous, aujourd'hui, sous prétexte d'égalité de traitement, le Gouvernement utilise les sondages pour essayer d'accélérer la réforme des régimes spéciaux.

Les sondages, on sait que leur crédibilité est toujours plus que contestable. Rappelons-nous les sondages des dernières élections présidentielles où le résultat a été tout autre que celui annoncé !!

**En opposant le Privé au Public, c'est la remise en cause du Code du Travail qui est visée. Bien entendu ledit Code du Travail n'est pas parfait et mériterait qu'on lui apporte des améliorations, surtout pour ce qui concerne les P.M.E. où le pouvoir de s'exprimer des salariés est quasiment inexistant. Les salariés y sont soumis à une telle pression qu'ils renoncent même à réclamer leur dû. Les heures supplémentaires y sont monnaie courante, quant à leur paiement, il est bien souvent dangereux de le réclamer !**

N'oublions pas également que le Code du travail et les Conventions Collectives n'ont pas été élaborées en une journée. Nos anciens ont obtenu tous les acquis au fil du temps, par leurs combats et par les actions syndicales, souvent avec de grandes difficultés. Cela on ne doit pas l'oublier !

**Malheureusement, ils sont nombreux ceux qui découvrent les organisations syndicales lors d'un licenciement ou lors de mesures disciplinaires prises à leur encontre par leurs employeurs !!**

De cela les Unions Locales et les Unions Départementales peuvent en témoigner !

Le but d'opposer le Privé au Public est bien entendu de faire tomber toutes les avancées gagnées dans les différentes branches d'activités, de réduire les salaires différés considérés comme charges par les employeurs, et leur permettre de licencier selon leur bon vouloir. Est-ce là une avancée sociale ?? Le nombre de salariés en situation précaire est en constante augmentation, toutes les mesures prises actuellement ne feront qu'amplifier la précarité !

En essayant également de discréditer les organisations syndicales, prétextant leurs faibles taux d'adhérents, le Gouvernement cherche le moyen de négocier directement avec les salariés dans les entreprises, ce qui lui permettra de réduire ou même de supprimer des acquis plus aisément.

**Le Gouvernement semble oublier que les partis politiques ont un nombre d'adhérents bien plus faible que les organisations syndicales ! Et malgré cela, c'est bien eux qui font les lois !!!**

Selon le dicton "lorsqu'on veut se débarrasser de son chien, on dit qu'il a la rage".

L'Europe sociale doit se construire en alignant les salaires du Privé et du Public sur le haut, et non sur le bas comme le voudrait le patronat...

Comme l'a déclaré récemment notre secrétaire général de la Confédération Jean-Claude Mailly, "Tout cela n'est que de la provocation". La meilleure réponse à apporter à cette provocation reste de développer l'action syndicale dans les entreprises, afin d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salariés de notre pays.

**Revendiquer, Négocier, Contracter, Voilà les meilleures réponses à apporter à nos détracteurs !**

Jean-Baptiste KONIECZNY

## Syndicat Force Ouvrière Stora Enso Corbehem

Mercredi 13 septembre 2006.

Réuni en assemblée et en présence de Christian CHICARD, Secrétaire Fédéral de la fédération des Papiers et Cartons et de Jean-Baptiste KONIECZNY, Secrétaire Général de l'Union Départementale, les adhérents du syndicat Force Ouvrière de Stora Enso ont renouvelé son bureau.

Serge FREMY a été élu Secrétaire du Syndicat, Eric WYLLEMAN Secrétaire Adjoint, José MUREZ Trésorier, Bernard PREVOST Trésorier Adjoint, Thierry COURTECUISSÉ Archiviste et René LAMOUR Archiviste Adjoint.



Serge Frémy

## Menace chinoise

### sur la Dentelle de Calais !!

Dans notre édition du journal "Le Militant" parue en avril 2006, notre camarade Khodja Naidji nous sensibilisait sur la situation préoccupante de l'industrie de la Dentelle...

Les Chinois du textile démarchent les artisans de la région pour récupérer leurs métiers à tisser. Le contrôleur général de la police, Bernard Besson déclare : "Si on avait laissé partir les métiers à tisser, c'est tout un pan de l'activité du Nord de la France qui disparaissait, menaçant l'emploi de 1 600 familles".

Selon nos sources, la chambre de commerce et de l'industrie du Nord, ainsi que la préfecture de région, s'organisent pour la sauvegarde de l'industrie de la dentelle de Calais, patrimoine culturel français.

### Un peu d'histoire...

La grande aventure de la dentelle mécanique avait commencé à Calais en 1830. C'est une technique de tissage, chaîne et trame dont la spécificité repose sur le nombre de barres insérées dans un métier. A cette époque, le mécanicien François Joseph-Marie invente un métier à tisser qui obéit à des cartes perforées.



Métier à tisser à cartes perforées.

En 1840, avec l'introduction de la machine à vapeur, débutent les améliorations techniques qui renforcent la qualité de la production. En France, l'activité dentellière devient réputée à cette même époque.

De nos jours, confrontée à la concurrence asiatique, les Dentelliers de Calais sont contraints de se réorganiser, voire de licencier, mais ils estiment avoir des atouts à faire valoir sur le marché de la lingerie, comme l'innovation et la réactivité.

De 7000 personnes employées en 1950, la Dentelle n'en employait plus que 1800 en 2003 et 1500 en 2004...

## Stora Enso - Corbehem

### Confusions sur la reprise de deux machines !!!???



Septembre 2006

Alors qu'un accord avait été négocié en présence du préfet entre Stora Enso et Green Recovery - LGPS, pour la reprise de deux machines de la papeterie de Corbehem, la direction de Stora fait marche arrière !!!

### Plus de 200 emplois sur la sellette !!!

On s'interroge sur ce qui a pu se passer après la signature de l'accord !

**Le finlandais Stora Enso envisage-t-il maintenant de délocaliser les machines ??**

Selon l'accord, la reprise aurait eu lieu mi-octobre 2006 pour une machine d'une capacité de 140.000 tonnes de papier classique, permettant le maintien de 180 emplois. L'autre machine devrait être remise en marche dans le courant du premier semestre 2007 avec une capacité de 80.000 tonnes de papier à base de chanvre et une centaine d'emplois à la clé...

**Ce négociateur " girouette " le finlandais de Stora Enso a-t-il pensé un instant à tous ces salariés qui ne savent plus à qui faire confiance !!**

**Les actionnaires de Stora Enso n'ont pas le droit de "jouer" avec les salariés de Stora Enso !**

### >>> MEPRIS !!

Mépris de la direction de Stora Enso envers notre camarade et ami René LAMOUR, élu au C.H.S.C.T. qui figure sur la liste des licenciés !

En mars 1997, ce camarade a été victime d'un accident du travail : amputation de 3 doigts - invalide à 54% - 1 an d'arrêt de travail. Il avait été contraint d'effectuer le nettoyage sur une machine dont on avait **seulement** réduit la vitesse. Chacun peut imaginer ce qui peut arriver lors d'une intervention sur un outil de production en marche !!



René Lamour

**Le profit, rien que le profit, tout pour le profit !**

**Messieurs les actionnaires, pouvez-vous encore dormir tranquilles ??**